

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 26 du 28.06.2019
Piliers du 28.06.2019
au 29.07.2019

Monthey, le 25 juin 2019

N/réf. EC/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme et M. Elena et Steve Glück, Route d'Outre-Vièze 77a, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5944, folio 38, au lieu-dit « Champian », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'200/1'121'390. Dossier déposé le 17 juin 2019.
Objet : construction d'un couvert à voitures.
- Requérants : Mme et M. Elena et Steve Glück, Route d'Outre-Vièze 77a, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 5944, folio 38, au lieu-dit « Champian », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'200/1'121'390. Dossier déposé le 17 juin 2019.
Objet : pose d'un cabanon de jardin, construction d'une piscine semi-enterrée et installation d'un jacuzzi avec socle en béton.
- Requérants : Mme et M. Sybille et Georges Nicaty, Route de Choëx 70a, 1870 Monthey.
Auteur des plans : bureau d'architecture pi-r-carré Sàrl, Rue J.-H. Barman 10, 1893 St-Maurice.
Situation : parcelle No 5935, folio 36, au lieu-dit « Bas Epenys », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'563'365/1'120'940. Dossier déposé le 21 juin 2019.
Objet : construction d'un garage.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 29 juillet 2019 à 18.00 heures